

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 08 février à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 2 février 2022

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY (en visioconférence), Claudette COULAUD (en visioconférence), Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX (en visioconférence), Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Régis MISSOU

Étaient absents représentés :

Laurent LAFAYE à Gilbert ROUSSEAU
Catherine GOUDOUD à Gilbert ROUSSEAU
Pascal DUGEAY à Jean-Marie MIGNOT
Céline DUPUY-LEGRAND à Nicolas BALOT
Bénédicte MARCOUL-SOULIE à Gaston CHASSAIN

Étaient absents excusés :

Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Pascal DUGEAY, Céline DUPUY-LEGRAND, Bénédicte MARCOUL-SOULIE,

Secrétaire de séance : Monsieur Dimitri NIOSSOBANTOU

N°2022/D/004 - Objet : Attribution d'une subvention pour la classe de découverte à Meschers

Madame Marie-Claude BODEN informe le Conseil municipal que la commune, en la personne de Monsieur le Maire, a été sollicitée par les enseignants de l'école élémentaire pour l'organisation de la classe de découverte 2022.

Celle-ci se déroulera du 16 au 20 mai, à Meschers, il y aurait 118 enfants participants.

Les enseignants ayant établi le budget prévisionnel, ils sollicitent un accompagnement financier de la commune à hauteur de 16 520 € soit 140 € par enfant.

Madame Marie-Claude BODEN propose que la commune attribue cette subvention et demande à ce qu'elle soit versée à l'association USEP de l'école élémentaire.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- de donner son accord pour l'attribution d'une subvention de 16 520 € à l'association USEP de l'école élémentaire de Feytiat pour la réalisation de la classe de découverte 2022 à Meschers.
- de donner à Monsieur le Maire toutes les autorisations aux fins envisagées.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le 08 février



Le Maire,

Gaston CHASSAIN.